ID: 059-200043321-20230927-60\_2023DEL-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE

#### NOMBRE DE MEMBRES

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

En Exercice	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
69	56	60

## DATE DE LA CONVOCATION 18/09/2023

## DATE D'AFFICHAGE 0 2 001, 2023

# DEPOT EN PREFECTURE

Election des membres de la commission instituée dans le cadre du groupement de commandes avant prestations pour objet des d'animation du plan d'intérêt général précarité contre la énergétique « habiter mieux »

## **SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 27 septembre, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil de la communauté de communes du Pays de Mormal s'est réuni en session ordinaire, à la Fabrique de Mormal à Wargnies le Grand, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Guislain CAMBIER.

Etaient présent(e)s: M. Philippe EUSTACHE, Mme Brigitte ADAM, M.René OUINZIN, M.Alain LOCOCHE, Mme Danièle DRUESNES, Mme Delphine PERTUZON, M.Philippe SARRAUTE, M.André DUCARNE, M.Jean-Marie COUSIN, M.Christophe LEGROUX, Mme Pierrette GUIOST, Mme Hélène DUMORTIER, Mme Marie-Pierre SORIAUX, M.Gautier MEAUSOONE, M.Denis LEFEBVRE, M.Benoit GUIOST, Mme Carine FREHAUT, Mme Sabine KOLASA, M.Alain GERARD, M.Luc BERTAUX, M.Nicolas RUTER, M.Yves LIENARD, M. Anthony VIENNE, M. Yohann LECERF, M. Stéphane LATOUCHE, Mme Catherine HENNEBERT, M.François ERLEM, M.Francis DUPIRE, Mme Nathalie MONIER, Mme Marie-Sophie LESNE, M.Frédéric DEVILLERS, M.Amar GOUGA, Mme Martine LECLERCO, M.Jean-Claude BONNIN, M.Alain MICHAUX, M.Jean-Noël BRICHANT, M.Dominique OUINZIN, M.Frédéric ROMAIN, M.François RONCHIN, M.Jean-Louis BAUDEZ, Mme Valérie COCHEZ, M.Jean-Pierre MAZINGUE, Mme Roxane GHYS, M.Guislain CAMBIER, M.David BEAUMONT, M.Jean-Baptiste GUIOT, M.Jean-Pierre NOEL, M. Claude BLOMME, M. Patrick PIANA, M. Thierry SOSZYNSKI, M. Eric HIROUX, M. André FREHAUT, M. Olivier YZANIC, Mme Catherine MOREL\* M.Didier ROGEAU

Etaient excusé(e)s et remplacé(e)s: M.Henry-Louis BOURGOIS,M.Dominique FONTAINE, M.Georges BROXER, Etaient excué(e)s ayant donné procuration: Mme Francine CAUCHETEUX, Mme Chantal SCHWARTZ, Mme Françoise DUPUITS, Mme Marie DUBOIS,

Etaient excusé(e)s: M.Guillaume LESOURD, Mme Nathalie VINCENT, M.Bertrand FLAMENT, Mme Alexandra LERCH, M.Frédéric CARRE, M.Jean-Philippe MICHEL, M.Freddy DOLPHIN, Mme Anita LEFEVRE, Mme Chantal JACMAIN, Mme Zahra GHEZZOU

\*Mme Catherine Morel a participé jusqu'au vote de la délibération 66-2023

60-2023.Objet : Election des membres de la commission instituée dans le cadre du groupement de commandes ayant pour objet des prestations d'animation du plan d'intérêt général contre la précarité énergétique « habiter mieux »

Il est exposé au conseil communautaire ce qui suit : Chers collègues,

Conformément aux dispositions des articles L2113-6 et L2113-7 du code de la commande publique, ainsi que celles de l'article L1414-3 du code général des collectivités territoriales

Les programmes Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE) et Régional pour l'Efficacité Énergétique (PREE) ont été prolongés d'un an du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

Le Pays de Mormal a proposé, par la décision n°XXXX, de constituer un groupement de commandes pour des prestations d'animation du plan d'intérêt général contre la précarité énergétique « habiter mieux » avec les communautés de communes du Cœur de l'Avesnois et du Sud Avesnois.

Ce groupement a notamment pour objectifs de permettre aux membres d'atteindre le seuil de 100 000 habitants nécessaires pour bénéficier de certains dispositifs, de bénéficier d'une animation harmonisée pour le PIG « habiter mieux » de l'avesnois et enfin obtenir une tarification intéressante, au regard des économies d'échelle en découlant.

La Communauté de communes du Pays de Mormal assure la coordination du groupement de commandes.

La commission d'appel d'offres instituée dans le cadre de ce groupement est composée, de deux représentants élus parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offres de chaque membre du groupement qui dispose d'une commission d'appel d'offres.

Qu'ainsi il convient de désigner deux représentants au sein de la commission d'appel d'offres instituée dans le cadre de ce groupement de commandes.

Il est proposé au conseil communautaire :

- > De désigner en tant que membres de la commission d'appel d'offres instituée dans le cadre de ce groupement, les élus suivants :
  - Monsieur Guislain CAMBIER
  - Madame Danièle DRUESNES
- D'autoriser son président à signer tout document y afférent

## AYANT entendu l'exposé de son rapporteur,

Après avoir délibéré,

#### Le Conseil Communautaire par,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
60		

#### Décide:

- > De désigner en tant que membres de la commission d'appel d'offres instituée dans le cadre de ce groupement, les élus suivants :
  - Monsieur Guislain CAMBIER
  - Madame Danièle DRUESNES
- > D'autoriser son président à signer tout document y afférent

Envoyé en préfecture le 02/10/2023

Reçu en préfecture le 02/10/2023

Publié le

ID: 059-200043321-20230927-60\_2023DEL-DE

# Fait et délibéré le 27 septembre 2023

Certifie exécutoire compte tenu:

- De la transmission en Sous-Préfecture le : 0 2 0CT. 2023

- De la publication le :

Pour le Président

0 2 OCT. 2023

Par délégation,

cteur péral Adjoint

le secrétaire David BEAUMONT

Pierre-Jean SANNO

Envoyé en préfecture le 02/10/2023 Envoyé en prefecture le 02/10/2023 52LO

ID: 059-200043321-20230927-60\_2023DEL-DE